

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ANTI-TERRA-205

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1 703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation oculaire : Catégorie 2B

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H320 Provoque une irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Stockage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Substance/mélange : Mélange
 Nature chimique : Solution d'un sel d'acide carboxylique de polyamine amide

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques	162627-17-0	>= 30 - < 60
1-Méthoxypropan-2-ol	107-98-2	>= 30 - < 60
Naphta lourd (pétrole), alkylation	64741-65-7	>= 10 - < 30

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
 Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
 Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

- | | |
|---|--|
| Information supplémentaire | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éloigner toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : Porter un appareil respiratoire autonome. Arrêter la fuite.
Endiguer et contenir le débordement.
Pomper dans des réservoirs de récupération et/ou absorber avec une matière appropriée. Utiliser des pelles ne produisant pas d'étincelles pour ôter ce produit.

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante |
|--|--|

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

- dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage sûres :** Défense de fumer.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter :** Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1-Méthoxypropan-2-ol	107-98-2	TWA	50 ppm	ACGIH
1-Méthoxypropan-2-ol		STEL	100 ppm	ACGIH
1-Méthoxypropan-2-ol		TWA	100 ppm 360 mg/m ³	NIOSH REL
1-Méthoxypropan-2-ol		ST	150 ppm 540 mg/m ³	NIOSH REL
Naphta lourd (pétrole), alkylation	64741-65-7	TWA	500 ppm 2,000 mg/m ³	OSHA Z-1
Naphta lourd (pétrole), alkylation		TWA	400 ppm 1,600 mg/m ³	OSHA P0

Hazardous components without workplace control parameters

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains
Matériel : Caoutchouc nitrile

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: de moisi
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/ intervalle de fusion	: < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Début d'ébullition	: 248.00 °F (120.00 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: 13.0000000 hPa (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 75.20 °F (24.00 °C) Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755
Limite d'explosivité, supérieure	: 13.10 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 0.60 % (v)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 0.9000 g/cm3 (68.00 °F (20.00 °C))

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

Masse volumique apparente : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : > 392 °F (> 200 °C)
Méthode: DIN 51794

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 123 mm²/s (104 °F (40 °C))**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Néant

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau

Absorption par la peau

Inhalation

Yeux

Ingestion

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**162627-17-0 Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): > 10,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,016 mg/kg
Méthode: Directive CE 92/69/CEE B.1 Toxicité aiguë (administration orale)
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1500 ppm

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 13,000 mg/kg

64741-65-7 Naphta lourd (pétrole), alkylolation:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 34,600 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3684 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 15,400 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:**162627-17-0 Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques:**

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:

Espèce: Lapin
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.4.
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

64741-65-7 Naphta lourd (pétrole), alkylation:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:**162627-17-0 Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.5.

BPL: oui

64741-65-7 Naphta lourd (pétrole), alkylation:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Espèce: Souris

Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Remarques: substance activé

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:**162627-17-0 Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Espèce: Souris

Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

BPL: oui

107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:

Type de Test: Test de Maximalisation

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Voies d'exposition: Dermale
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.6.
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**162627-17-0 Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
BPL: oui

: Type de Test: In vitro mammalian cell gene mutation test (mouse lymphoma)
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
BPL: oui

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérrogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**162627-17-0 Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques:**

Effets sur la fertilité :
Espèce: Rat
Sex: mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
NOAEL: > 1,000 mg/kg,
F1: > 1,000 mg/kg,
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
> 1,000 mg/kg
> 1,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: L'absorption d'un solvant par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie, des reins et du système respiratoire

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Composants:**162627-17-0 Acides gras insaturés en C18 composés avec des amides d'acides gras et des diamines aliphatiques:**

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: > 1,000 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 422

BPL: oui

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs peuvent irriter les voies respiratoires. Peuvent causer de mal de tête, des étourdissements, des nausées et vomissements. Peuvent aussi causer une dépression du SNC (sommolence, perte de coordination et fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau provoquer probablement de graves irritations; peut causer la sensibilisation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue,

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

local, fédéral et national.
 Ne pas jeter les déchets à l'égout.
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
 Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
 Eliminer comme produit non utilisé.
 Ne pas réutiliser des récipients vides.
 Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Réglementations internationales
IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1993
 Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquid, n.o.s.
 (1-Methoxy-2-propanol, naphtha (petroleum))
 Classe : 3
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : Flammable Liquids
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1993
 Nom d'expédition des Nations unies : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
 (1-Methoxy-2-propanol, naphtha (petroleum))
 :)
 Classe : 3
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : 3
 EmS Code : F-E, S-E
 Polluant marin : non
 Remarques : IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale
49 CFR

Numéro ONU / ID / NA : UN 1993
 Nom d'expédition des : Flammable liquids, n.o.s.

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Nations unies

(1-Methoxy-2-propanol, naphtha (petroleum))

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID

Code ERG : 128

Polluant marin : non

Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 50 - 54 %
Méthode: 23 (20min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

1-Méthoxypropan-2-ol 107-98-2

Pennsylvania Right To Know

Acides gras insaturés en C18 composés
avec des amides d'acides gras et des
diamines aliphatiques 162627-17-0
1-Méthoxypropan-2-ol 107-98-2
Naphta lourd (pétrole), alkylation 64741-65-7

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : Not applicable
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le prouit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

ANTI-TERRA-205

Version 9

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.